



Étude hydraulique et hydromorphologique du Ru de la Garde



<u>Maitre d'ouvrage</u> : Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche



Date de publication : 12/07/2022



A21054

Version: 04

Date de publication : 12/07/2022



IDENTIFICATION

TYPE	Rapport		
TITRE DU DOCUMENT	Phase 3 bis : PRO Marais		
NOM DU PROJET	Étude hydraulique et hydromorphologique du Ru de la Garde		
MAITRE D'OUVRAGE	Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche		
DATE	12/07/2022		
REFERENCE	A21054		

GRILLE DE REVISION

04	12/07/2022	G. UNVOAS	V. LAPORTA	12/07/2022	In Va			
03	07/07/2022	G. UNVOAS	V. LAPORTA	07/07/2022	An Va			
02	14/06/2022	G. UNVOAS	V. LAPORTA	15/06/2022	In Va			
01	07/06/2022	G. UNVOAS	V. LAPORTA	10/06/2022	Jan Va			
Indice de Révision	Date	Rédacteur	Visa qualité	Date	Signature	Approbateur	Date	Signature





SOMMAIRE

SOMMAIR	RE	3
TABLE DE	ES ILLUSTRATIONS	5
LISTE DE LISTE DE	ES CARTES	5 5
CHAPITRE	E 1. INTRODUCTION	6
1.1 1.2 1.3	CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'ETUDE	6
CHAPITRE		
2.1 2.2 2.3 2.4	LOCALISATION	
CHAPITRE	E 3. PROJET D'AMENAGEMENT	11
3.1 3.2 3.3	DEFINITION DU PROJET CONSISTANCE DES TRAVAUX. CARACTERISTIQUES DU SCENARIO.	12
CHAPITRE	E 4. MODELISATION	14
4.1 4.2 4.3	MODELISATION A L'ETAT INITIAL MODELISATION A L'ETAT AMENAGE IMPACT SUR LA LIGNE D'EAU	14
CHAPITRE	E 5. CONTRAINTES	16
5.1 5.2 5.2.1 5.2.2 5.2.3 5.2.4 5.2.5 5.3 5.4 5.5	2 Espèces protégées ou remarquables	
5.6	Entretien ulterieur	21
5.7 5.7.1 5.7.2 5.7.3 5.8	2 Cas par cas	21 21 22



A21054



Version: 04 Date de publication : 12/07/2022

CHAPITRE 6.	PLANNING PREVISIONNEL	. 23
CHAPITRE 7.	ESTIMATION FINANCIERE	. 24
ANNEXE 1.	PLAN PROJET	. 25
ANNEXE 2.	PROFIL EN TRAVERS TYPE – PROJET - SECTEUR MARAIS	. 26
ANNEXE 3.	DECLARATION DE TRAVAUX	. 27
ANNEXE 4.	PLANNING ESTIMATIF	. 28
ANNEXE 5.	CHIFFRAGE DETAILLE DU PROJET	. 29



A21054

Version: 04

Date de publication : 12/07/2022



TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des Cartes

Carte 1 : Localisation du site d'étude	7
Carte 2 : Bassin versant du Ru de la Garde	
Carte 3 : Propriétaires des parcelles bordant le Ru dans le Secteur Marais	
Carte 4 : Localisations des zones à protéger lors des travaux d'aménagement	
Carte 5 : Localisation cartographique des aménagements du projet	
Carte 6 : Accès chantier	
Carte 7 : Habitats du Marais de Clermont	
Carte 8 : Espèces patrimoniales aux abords de la zone de travaux du secteur Marais	
Carte 9 : Localisation des Espèces Exotiques Envahissantes	
Carte 10 : Zones caractérisées comme zones humides le long du Ru de la Garde	
Liste des Photographies Photo 1 : Photo de référence lits emboités	12
Liste des Figures	
Figure 1 : Représentation du travail sur les berges sur la base du profil topographique du secteur Marais	13
Figure 2 : Niveaux d'eaux caractéristiques à l'état initial.	14
Figure 3 : Niveaux d'eau caractéristiques à l'état aménagé	14
Figure 4 : Modélisation de l'impact sur la ligne d'eau en crue décennale	15
Figure 5 : Modélisation de l'impact sur la ligne d'eau à l'étiage	15
Figure 6 : Périmètre de protection des captages de Clermont	22
Figure 7 : Planning prévisionnel actualisé	23
Liste des Tableaux	
Tableau 1 : Durée attendue des prochaines phases du projet	23



A21054 Version : 04



CHAPITRE 1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et objectif de l'étude

L'étude a pour objectif d'étudier le Ru de la Garde et notamment son fonctionnement hydraulique sur un linéaire d'environ 2,5 km s'étendant de la confluence du Ru des Écouillaux jusqu'à la confluence avec la Brèche.

Date de publication: 12/07/2022

Le linéaire initial devait être limité au secteur Lactalis mais celui-ci a été étendu au Marais de Clermont traversé également par le Ru de la Garde dans une logique de cohérence des études et travaux sur le linéaire du Ru.

Ainsi deux zones sont à étudier :

- Le secteur Lactalis : L'ancien Lit du Ru a été busé sous le site Lactalis et sert de réseau pluvial tandis que le Ru a été détourné en limite de site. Les écoulements sont lents et semblent être limités par les différents ouvrages en aval du site (au nombre de 4).
- Le secteur Marais : Dans les marais de Clermont le cours du Ru est très peu sinueux.

Dans le contexte présenté ci-dessus que le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche, porteur de projets de restauration hydroécologique, a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage pour l'étude des solutions de restauration hydromorphologique du Ru de la Garde.

1.2 Rappel de la mission de Valétudes

Dans ce cadre, le bureau d'étude Valétudes a été retenu pour étudier le fonctionnement actuel du Ru sur les secteurs Lactalis et Marais et proposer des solutions afin de restaurer et améliorer le fonctionnement hydromorphologique du Ru de la Garde.

1.3 **Objet du rapport**

Le présent rapport présentant la phase 3 bis de l'étude permet le détail du scénario reméandrage sélectionné par le COPIL en fin de phase 2.

Ce scénario est détaillé et chiffré à l'état projet, le scénario validé fait l'objet d'une modélisation pour valider son intérêt.



A21054 Version: 04

Date de publication : 12/07/2022



CHAPITRE 2. SECTEUR MARAIS

2.1 Localisation

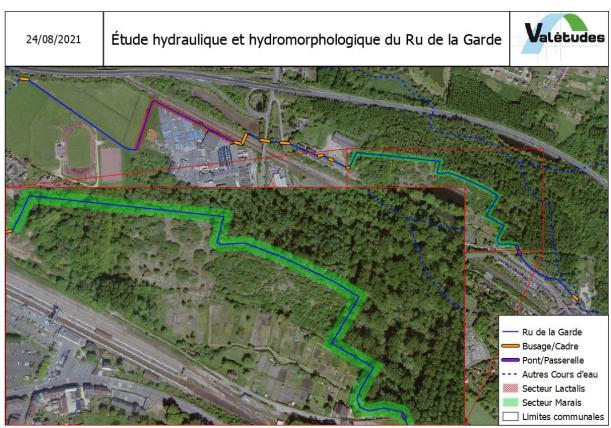
Linéaire étudié du Ru de la Garde est d'environ 2,5 km et s'étend sur les communes d'Agnetz et de Clermont.

Il commence à la confluence du Ru des Écouillaux dans le Ru de la Garde et se termine à la confluence du Ru de la Garde dans la Brèche.

Sur ce linéaire le cours d'eau traverse deux zones étudiées plus particulièrement :

- Le secteur Lactalis,
- Le secteur Marais.

Carte 1: Localisation du site d'étude



Le secteur Marais objet du présent rapport concerne environ 800 m du Ru de la Garde dans le marais de Clermont en aval des services techniques et en amont de la voie SNCF.





2.2 Hydrographie

Le bassin versant du Ru de la Garde se situe dans le bassin versant de la Brèche. Il a une superficie d'environ 12 km² partagé entre les communes de la Neuville en Hez, Agnetz et Clermont.

03/08/2021
1/30000

Étude hydraulique et hydromorphologique du Ru de la Garde

Arrion

Arrion

Arrion

Arrion

Bassin Versant (≈12 km²)

Ru de la Garde (Linéaire étudié)

Autres cours d'eau

Lantes communales

Carte 2 : Bassin versant du Ru de la Garde

Le Ru de la Garde prend sa source dans l'Étang du Fond de la Garde sur la commune de La Neuville-En-Hez, à une altitude d'environ 90 m NGF. Il traverse ensuite les communes d'Agnetz et Clermont où il se jette dans la Brèche à une altitude d'environ 50 m NGF.

Ce linéaire représente environ 7,1 km et sa pente moyenne est d'environ 5,6 %.

Sur le linéaire d'étude la pente plus douce est d'environ 1,2 ‰ (confluence avec le Ru des Écouillaux à environ 53 m NGF).

Sur le secteur Marais la pente est très faible d'environ 0,8 %.





2.3 Emprise disponible

La plus grande partie des parcelles attenantes au Ru de la Garde sur ce secteur sont publiques.

Cette particularité permet une grande latitude dans les aménagements proposés en termes d'emprise.

07/07/2022 Étude hydraulique et hydromorphologique du Ru de la Garde

Ru de la Garde

Reméandrage

Parcelles

Communauté de commune

SNCF Mobilités

Privé

Carte 3 : Propriétaires des parcelles bordant le Ru dans le Secteur Marais

Les aménagements envisagés seront réalisés sur ces emprises publiques.

Cette emprise est par contre fortement boisée et donc difficile d'accès et difficile à aménager. De plus il s'agit d'un secteur riche du point de vue biodiversité.





2.4 Projet connexe

Le plan de gestion du Marais de Clermont a été réalisé par biotope en 2020.

Cette étude permet de connaître les espaces à éviter dans les aménagements proposés.

De plus une coordination entre le présent projet et les cheminements que le plan de gestion a prévu est envisagée.

©7/07/2022 Étude hydraulique et hydromorphologique du Ru de la Garde

Ru de la Garde

Reméandrage

★ Amphibiens patrimoniaux

▲ Flore patrimoniale

Mollusques patrimoniaux

▼ Oiseaux patrimoniaux

Cheminements envisagés

Carte 4 : Localisations des zones à protéger lors des travaux d'aménagement.





Version: 04

Date de publication : 12/07/2022



CHAPITRE 3. PROJET D'AMENAGEMENT

3.1 **Définition du projet**

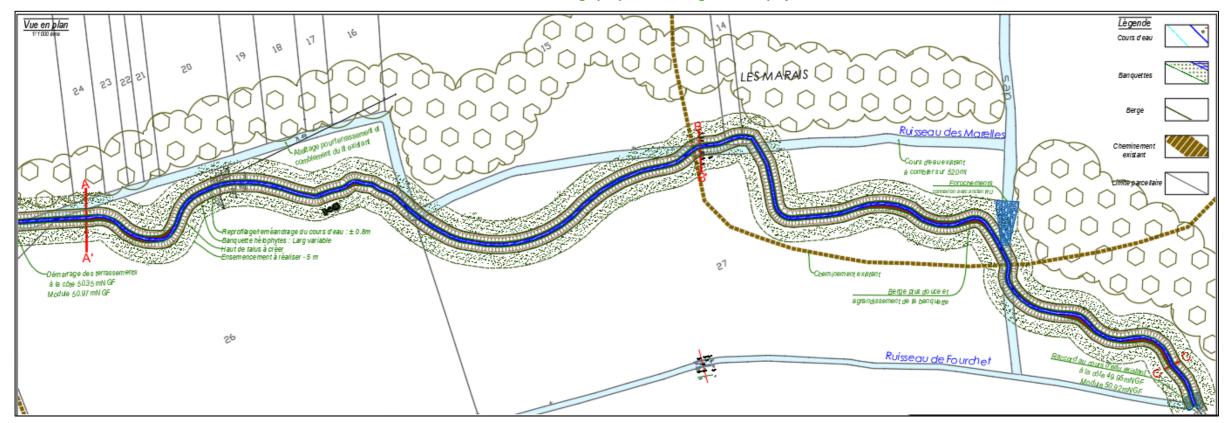
Dans le secteur Marais, le cours principal du Ru de la garde semble présenter une surlargeur. Ainsi la première chose à faire consiste à réduire le lit mineur par la mise en place de banquettes.

Sachant que la commune de Clermont est propriétaire des parcelles jouxtant le Ru sur la plupart du secteur Marais il est être envisagé de remanier le tracé du lit mineur afin de recréer des méandres.

Le projet comprend donc les actions suivantes :

- o Reméandrage du lit sur l'ensemble du linéaire (490 ml),
- o Création de lits emboités avec banquettes.

La plus grande partie des parcelles du Marais de Clermont sont communales, ainsi il est envisagé un reméandrage avec la recréation d'un lit moins rectiligne.



Carte 5 : Localisation cartographique des aménagements du projet

La taille et les formes des méandres sont inspirés du lit mineur retrouvé sur la partie aval du secteur Marais (cadastre des jardins ouvriers/Aval du Ru de la garde avant confluence en la Brèche).

Le reméandrage sera réalisé sur les parcelles publiques et en dehors des zones concernées par des espèces patrimoniales ou des mares.

Un méandre a été aménagé afin de jouxter le cheminement qui sera aménagé dans le cadre du plan de gestion du Marais de Clermont.

Le linéaire à reméandrer est estimé à environ 490 ml.

Les plan Projet sont fournis en Annexe 1.



A21054 Version : 04





3.2 Consistance des travaux

Les travaux d'aménagements seront réalisés à l'aide d'engins mécaniques et consisteront autant que possible en des mouvements de terres en déblai-remblai. Celui-ci aura pour vocation d'assurer les écoulements avec une vitesse suffisante même en basses eaux et de diminuer la ligne d'eau en hautes eaux par étalement. Cela impliquera donc des mouvements de terres en déblai remblai, en visant l'équilibre pour éviter les apports ou exports de matériaux.

Le fond du cours d'eau fera l'objet d'une recharge granulométrique adaptée à son gabarit sur environ 20 cm d'épaisseur. (En mélange 10/20 ; 20/40 et 40/80, les proportions et dimensions du mélange seront à faire valider par l'OFB et la Fédération de Pêche de l'Oise).



Photo 1 : Photo de référence lits emboités





(Chantier



3.3 Caractéristiques du scénario

Le projet d'aménagement présentera les caractéristiques suivantes :

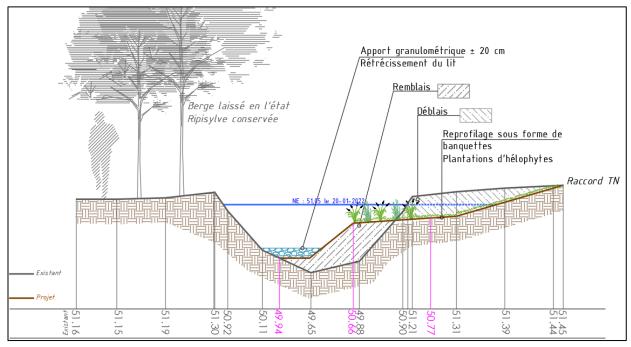
- Longueur aménagée : 490 ml

Pente du lit : 0,93 ‰,Lit mineur : 0,8 m en fond,

- Lit moyen : Banquettes de 50 cm en avec des pentes à 1/1

Lit Majeur : Pentes de berges à 2/1 et raccord au TN.

Figure 1: Représentation du travail sur les berges sur la base du profil topographique du secteur Marais



Ce profil type représente la forme moyenne du lit mineur du cours d'eau qui sera sinueuse et présentera donc une variabilité dans les pentes de berge le long du linéaire aménagé. Ce profil type est détaillé en Annexe 2.

Pour les méandres :

Coefficient de sinuosité : 1,3 environ,
 Amplitude de sinuosité : environ 25 m
 Longueur d'onde : environ 40 m.

Ces valeurs sont issues des traces de méandres du Ru de la Garde disponible (cadastre au niveau des jardins ouvriers, partie aval du Ru de la Garde).

La quantité de déblais attendue sera inférieure au remblai nécessaire à combler le lit mineur actuel, ainsi des mares/dépressions sont prévues sur la zone remblayée.

L'emplacement de celles-ci sera discuté sur place au vu du terrain naturel, elles ne sont donc pas figurées sur les plans PRO.





CHAPITRE 4. MODELISATION

4.1 Modélisation à l'état initial

La modélisation réalisée lors de la Phase 1 permet de connaître les niveaux d'eau caractéristiques du secteur marais.

Ces niveaux ont été replacés sur la coupe représentative du secteur :

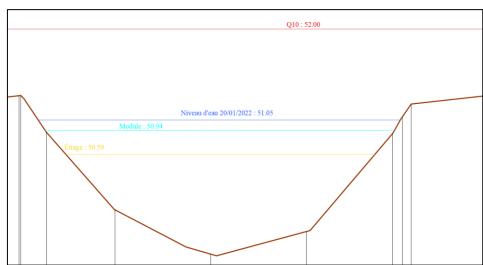


Figure 2 : Niveaux d'eaux caractéristiques à l'état initial.

4.2 Modélisation à l'état aménagé

Les travaux d'aménagement proposés ont également été modélisés.

Ceux-ci permettent bien de conserver des lignes d'eau similaires à l'état existant. Ils n'augmentent pas la ligne d'eau en crue et n'aggravent donc pas le risque inondation.

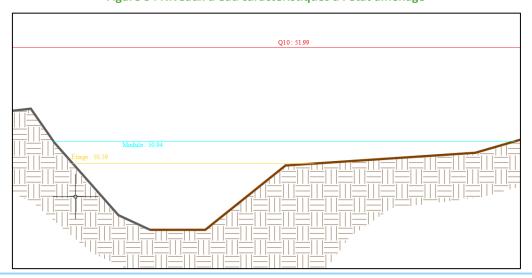


Figure 3 : Niveaux d'eau caractéristiques à l'état aménagé





4.3 Impact sur la ligne d'eau

Le profil type présenté en Figure 1 a fait l'objet d'une modélisation sur la base du modèle initial.

Cette modélisation permet de montrer que la configuration en lits emboités et reméandrage proposée permettra de ne pas aggraver le risque inondation, la ligne d'eau en crue décennale étant légèrement diminuée:

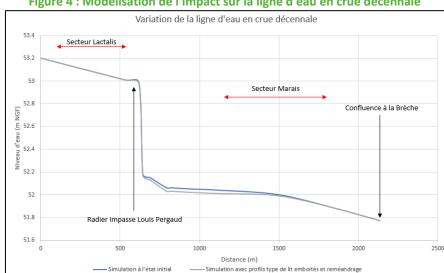
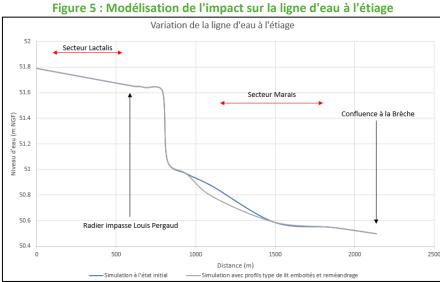


Figure 4 : Modélisation de l'impact sur la ligne d'eau en crue décennale

Cette diminution s'explique par l'élargissement du lit moyen réalisé lors des travaux de déblaisremblais pour la création des banquettes en lit mineur.

De plus la modélisation permet de montrer que le niveau d'eau sera légèrement diminué à l'étiage en raison de l'accélération des écoulements induite par la création des banquettes :



Les profils proposés semblent bien être aux dimensions adéquates pour les débits rencontrés dans le Ru de la Garde.



A21054 Version: 04



CHAPITRE 5. CONTRAINTES

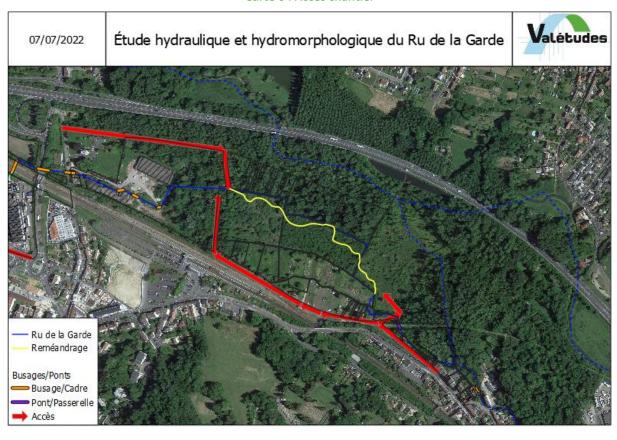
5.1 Accès

Lors des travaux l'accès à la zone de chantier pourra se faire :

- Depuis l'impasse Louis Pergaud,
- Depuis le chemin des Marettes.

Carte 6 : Accès chantier

Date de publication : 12/07/2022



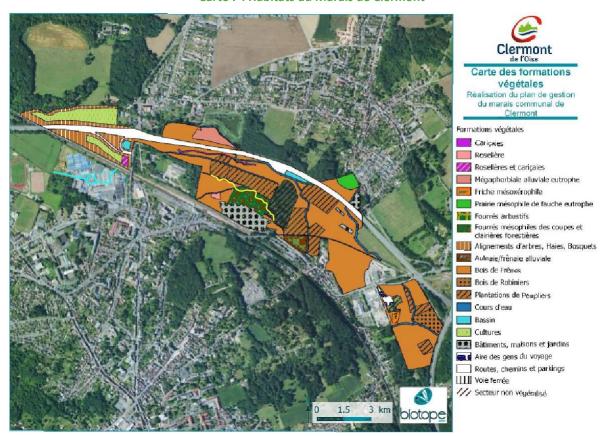




5.2 Faune Flore

5.2.1 Habitats

La carte suivante issue de l'étude Faune-Flore réalisée dans le cadre du plan de gestion du Marais de Clermont par biotope permet de connaître les différents habitats présents sur le secteur Marais.



Carte 7: Habitats du Marais de Clermont



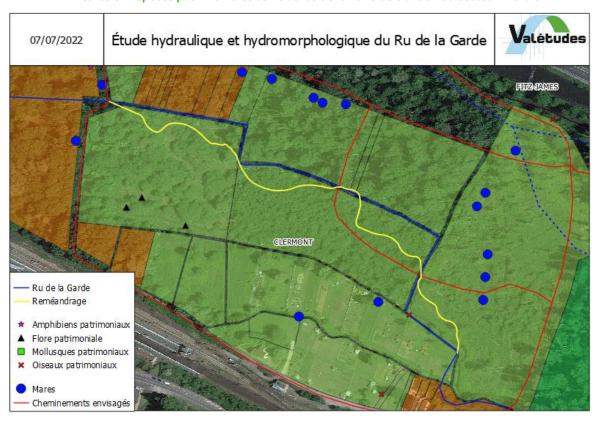


5.2.2 Espèces protégées ou remarquables

Dans le cadre de ce même plan de gestion du Marais les espèces patrimoniales ont été repérées.

Pour rappel la carte suivante permet de les localiser.

Carte 8 : Espèces patrimoniales aux abords de la zone de travaux du secteur Marais



5.2.3 Classement Piscicole du cours d'eau

Le Ru de la Garde en tant qu'affluent de la Brèche est classée en 1ère catégorie piscicole.

Ainsi les travaux affectant le lit mineur devront être réalisés hors période de reproduction des espèces salmonicoles.

Les travaux pourront donc avoir lieu entre le 15 Mai et le 15 Octobre.

Une pêche électrique sera réalisée afin d'assurer l'absence d'espèces piscicoles sur l'emprise des travaux.

Le retour des poissons sera assuré par la mise en place de barrages filtrant en amont et en aval de la zone de travail.

5.2.4 Avifaune

Les travaux d'abattage et de débroussaillage ne pourront avoir lieu entre Mars et Juillet.

Les travaux de préparation devront donc avoir lieu l'Hiver précédant les travaux d'aménagement.



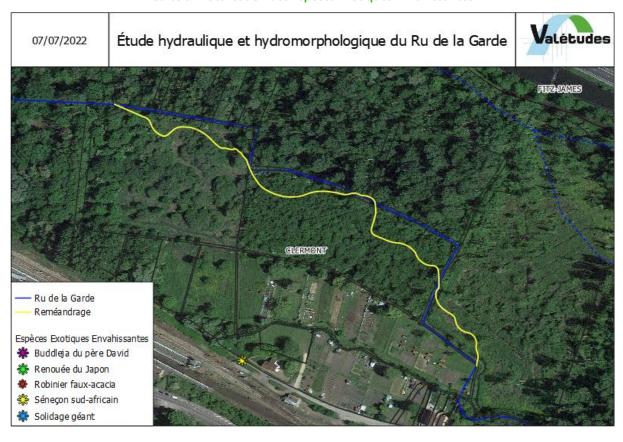


5.2.5 Espèces Exotiques Envahissantes

Dans le cadre du plan de gestion du Marais les espèces Exotique Envahissante ont été localisées.

Elles sont peu nombreuses et assez éloignées du cours d'eau des accès et des zones de travaux.

Carte 9 : Localisation des Espèces Exotiques Envahissantes



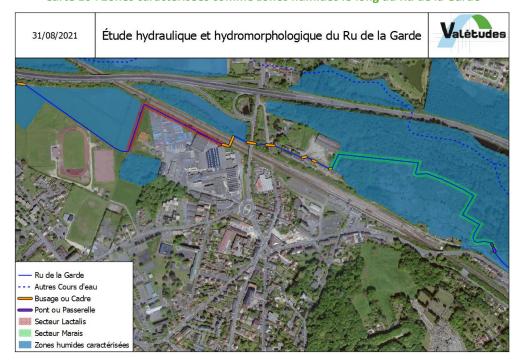




5.3 **Zone humide**

L'ensemble du linéaire du Ru de la Garde est compris dans la prélocalisation des zones humides de l'agence de l'eau Seine-Normandie.

Le SMBVB a fait réaliser par SCE en 2012-2013 un inventaire des zones humides dans la Vallée de la Brèche.



Carte 10 : Zones caractérisées comme zones humides le long du Ru de la Garde

Ainsi on peut constater sur le Secteur marais l'ensemble des abords du cours d'eau est considéré comme humide. De ce fait, les éventuels aménagements concernant cette parcelle devront uniquement permettre le maintien voire l'amélioration de la zone humide.

Le caractère tourbeux des terrains nécessitera l'emploi d'engins adaptés aux marais.

5.4 **Zone inondable**

Les communes de Clermont et d'Agnetz ne sont pas concernées par un PPRI.

Elles sont par contre concernées par l'AZI de la Brèche d'après le tableau sous le lien ci-dessous : https://www.oise.gouv.fr/content/download/22735/156860/file/tableau_communes.pdf).

Il semble que l'AZI ait été rédigé en 2011 mais non validé.

Ainsi la zone d'étude est possiblement concernée par le risque inondation mais les cartographies de l'AZI ne sont pas disponibles.

Le SAGE de la Brèche indique que le bassin versant de la Brèche est peu concerné par les inondations par débordement de cours d'eau.



A21054 Version: 04 Date de publication: 12/07/2022



5.5 **Réseaux**

Les DT ont été réalisées et parmi les réponses reçues à ce jour la lecture des plans a permis de voir que seul un réseau d'assainissement (refoulement) est concerné par l'emprise des travaux

(N° de DT: 2022021500541PKD)

Les Retours de DT sont fournis en Annexe 3.

5.6 Entretien ultérieur

L'entretien ultérieur sera réalisé par le Syndicat Mixte du Bassin de la Brèche.

En phase conception sur le secteur marais, une bande minimum de 3 mètres pour les accès entretien est réalisable.

5.7 Impact réglementaire

5.7.1 Loi sur l'eau

Le projet fera l'objet d'un Porter À Connaissance auprès de la DDT.

En effet les travaux sont similaires aux autres travaux prévus dans la DIG dans le cadre du Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Brêche et de ses affluents (PPRE Brêche) porté par le SMBVB.

5.7.2 Cas par cas

Le projet devrait uniquement faire l'objet d'un Porter À Connaissance auprès de la DREAL.

En effet les travaux sont similaires aux autres travaux prévus dans la DIG dans le cadre du Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Brêche et de ses affluents (PPRE Brêche) porté par le SMBVB.



A21054 Version : 04

Date de publication : 12/07/2022



5.7.3 Périmètre de protection rapproché des captages de Clermont

Le projet d'aménagement est en partie situé dans le périmètre de protection éloigné des captage de Clermont mais il n'est pas situé dans le périmètre de protection rapproché.

Alimentation Eau Potable : périmètre rapproché

Figure 6 : Périmètre de protection des captages de Clermont

5.8 Besoin complémentaire : Martelage

Alimentation Eau Potable : périmètre éloigné

Afin de mener à bien le projet il est recommandé de faire réaliser un martelage des arbres à conserver éventuellement.

Pour ce faire il sera demandé à l'entreprise en charge des travaux de prendre rendez-vous avec l'ONF lors de la phase de piquetage.



A21054 Version : 04

Date de publication : 12/07/2022



CHAPITRE 6. PLANNING PREVISIONNEL

Le tableau suivant résume les durées estimées des travaux et procédures attendues.

Tableau 1 : Durée attendue des prochaines phases du projet

	Durée
Consultation des Entreprises	3 Mois : Rédaction DCE : 2 Semaines Durée consultation : 2 Mois Analyse des offres et notification :2 Semaines
Durée des travaux	5 Mois Préparation : 2 Mois (Période favorable entre Début Aout et fin Mars) Travaux : 3 Mois (Période favorable entre le 15 Juin et le 15 Octobre)

Les durées issues de ce tableau sont présentées en Annexe 4 et reprises dans le graphique suivant :

Figure 7 : Planning prévisionnel actualisé







CHAPITRE 7. ESTIMATION FINANCIERE

N° des Prix	Désignation des ouvrages	Quantité	Unité	Prix Unitaire HT	TOTAL	
1	Travaux préparatoires					
4.4	Préparatifs administratifs, calendrier d'exécution, étude de		F	5000.00	5000.00	
1.1	méthodologie et d'exécution, plan d'installation de chantier Constat d'huissier avant travaux	1 1	For	5000.00	5000.00	
	Installation et signalisation de chantier	1	Unité	1000.00 3000.00	1000.00	
1.3	Panneau de chantier	1	For		3000.00	
1.4	Implantation du Ru et piquetage	1	Unité For	1000.00 5000.00	1000.00 5000.00	
1.3	Nettoyage et dégagement d'emprise (débroussaillage, fauchage,		1 01	3000.00		
1.6	arbres de diamètres <20 cm)	7400	m²	2.00	14800.00	
1.7	Relevé topographique avant travaux	1	For	4000.00	4000.00	
1.8	Création d'une piste de chantier et gestion des accès	1	For	7500.00	7500.00	
1.9	Pêche électrique de sauvegarde	1	For	3000.00	3000.00	
1.10	Abattage et exportation d'arbres >20 cm Total 1	1	For	10000.00	10000.00 54,300.00 €	
	Total 1				04,000.00 C	
2	Travaux dans la zone MARAIS					
	Terrassement en déblais afin de créer le nouveau lit					
2.1	Localisation : emprise du RU - linéaire 530 ml	2950	m²	5.50	16225.00	
2.1	Stockage des déblais et reprise pour comblement de l'ancien	2550	- ""	3.30	10223.00	
2.2	lit	2000	m²	6.50	12000 00	
2.2	Y compris franchissement éventuel du Ru Création d'un bouchon d'argile afin d'assurer l'étanchéité du	2000	m²	6.50	13000.00	
	comblement de l'ancien lit mineur					
2.3	3m ³ d'argile par bouchon Localisation : Intersection nouveau et ancien lit du Ru	8	U	200.00	1600.00	
2.3	Création et façonnage des banquettes végétalisées			200.00	1000.00	
2.4	Localisation : emprise des banquettes du Ru	560	m²	65.00	36400.00	
	Mise en œuvre d'un géotextile coco sur les banquettes et en			33.33	00100.00	
2.5	berge sur environ 1.0m Localisation : banquettes et berges	1600	m²	8.00	12800.00	
2.3	, v	1000	- 111	0.00	12000.00	
	Fourniture et mise en œuvre d'enrochement anti-affouillement Localisation : à proximité des ouvrages de connexion amont aval		_	4500.00		
2.6		2	For	4500.00	9000.00	
2.7	Recharge granulométrique du cours d'eau Localisation : sur tout le linéaire du cours d'eau	80	m3	150.00	12000.00	
2.1	Ensemencement	00	1113	130.00	12000.00	
2.8	Localisation : berge, banquettes et haut de berge	7500	m²	2.00	15000.00	
	Total 2				116,025.00 €	
	I=					
3	Finalisation de l'opération Repliement de chantier et remise en état du site et des accès					
3.1	après travaux	1	For	5000.00	5000.00	
	Constat d'huissier après travaux					
3.2	Plan de récolement et D.O.E	1	Unité	1000.00	1000.00	
3.3		1	for	2000.00	2000.00	
	Total 3				8,000.00€	
	RECAPITULATIF ESTI	MATION				
1	Tanana ada ada ada ada ada ada ada ada ad			E4 200	00 €	
2	Travaux dans la zone au sud du cheminement du site			54,300.00 € 116,025.00 €		
3	Finalisation de l'opération			8,000.00 €		
Ţ,	TOTAL TRAVAUX HT y compris ALEAS 10%			196,157.50 €		
	TVA (20%)				39,231.50 €	
	TOTAL TRAVAUX TTC				235,389.00 €	

Cette estimation est présentée en Annexe 5.



A21054 Version : 04

Date de publication : 12/07/2022



ANNEXE 1. PLAN PROJET



A21054 Version: 04 Date de publication: 12/07/2022



ANNEXE 2. PROFIL EN TRAVERS TYPE - PROJET - SECTEUR MARAIS



A21054 Version: 04

Date de publication : 12/07/2022



ANNEXE 3. DECLARATION DE TRAVAUX



A21054 Version: 04 Date de publication: 12/07/2022



ANNEXE 4. PLANNING ESTIMATIF



A21054 Version : 04 Date de publication : 12/07/2022



ANNEXE 5. CHIFFRAGE DETAILLE DU PROJET

